

LE RAPHIA DANS LE COMMERCE EXTERIEUR DE MADAGASCAR

par

Lala RASAMOELA (1)

Le marché du raphia est relativement stable.

Depuis trente ans, sauf pendant la guerre, le volume des exportations est généralement compris entre 4 000 et 6 000 tonnes. Pour la première fois depuis 1938 ce volume a dépassé les 7 000 tonnes en 1967.

TABLEAU I
TONNAGES EXPORTES DE RAPHIA
(en tonnes)

P A Y S	1964	1965	1966	1967	1968
France	1 442	1 676	1 270	1 384	847
Hongrie	1 247	1 457	1 064	1 308	251
Yougoslavie	762	301	944	1 471	1 933
Egypte	101	651	791	150	—
Italie	562	478	673	660	588
Allemagne	516	422	555	455	441
Etats-Unis	329	263	384	336	180
Roumanie	625	601	365	455	578
Grande-Bretagne	192	194	178	116	180
Bulgarie	655	90	52	290	—
Autres pays	363	536	443	619	943
ENSEMBLE	6 794	6 669	6 719	7 244	5 941

(Source INSRE)

(1) *Ingénieur d'Agriculture.*

Cette note fait suite à l'article paru dans le n° 10 de *Terre Malgache* :
« *Le raphia à Madagascar* », du même auteur.

L'apparition sur le marché, notamment depuis 1960, des fibres synthétiques, a beaucoup freiné l'accroissement des demandes extérieures. Ainsi, en 1952, la France avec l'Algérie importait plus de 3 000 tonnes de fibre ; actuellement, l'expédition vers la France est de l'ordre de 1 200 à 1 800 tonnes par an.

La situation serait catastrophique si l'ouverture de nouveaux marchés n'était venue rétablir l'équilibre et n'avait contribué au retour de l'écoulement régulier.

On note en effet, à ce propos, que plus de la moitié des pays étrangers ne connaît pas encore le raphia, ni les rabanes et pourrait constituer un vaste marché potentiel où ces produits trouveraient des débouchés.

TABLEAU II
TONNAGES EXPORTES DE RABANES (NON CONFECTIONNEES)
(en tonnes)

P A Y S	1964	1965	1966	1967	1968
Allemagne (Rép. Féd.) ...	112	136	142	95	112
France	120	119	97	82	100
Suisse	7	8	7	6	3
Autres pays	19	13	17	45	23
ENSEMBLE	258	276	263	228	238

(Source *INSRE*)

I. — INVENTAIRE DES MARCHES ACTUELS

Actuellement, le marché européen constitue le premier et le plus gros client pour le raphia et les rabanes. Ce marché qui groupe les dix grands pays importateurs semble beaucoup s'intéresser à nos produits malgré la forte concurrence exercée par les produits synthétiques. Viennent ensuite, les pays de l'Afrique du Nord et les Etats-Unis d'Amérique. Les importations des pays du Moyen et de l'Extrême-Orient sont assez modestes.

La demande de certains pays est telle que, de 1965 à 1968, elle a plus que quintuplé. Par ordre d'importance, la Yougoslavie se trouve en tête. De 300 t en 1965, elle a importé plus de 1 900 t en 1968. La Grèce a, pendant la même période, presque triplé ses commandes (de 38 t à 108) ; la Bulgarie de 90 à 290 tonnes.

Plusieurs importateurs ont plus que doublé en trois ans le volume de leurs commandes ; tel est le cas du Maroc (de 69 à 104 t), de l'Algérie (de 99 à 124 t), de Formose, des Pays-Bas.

Toutefois, on enregistre aussi des diminutions importantes. Ainsi, de 1 700 t en 1965, l'exportation vers la France a, en 1968, diminué de moitié (846 t). L'Allemagne Fédérale, l'Italie, la Grande-Bretagne, les U.S.A., la Roumanie, ont beaucoup réduit leurs commandes. Certains pays grands importateurs ont subitement cessé tout achat. Ainsi, l'Egypte, acheteur de près de 800 t en 1966, n'a rien acheté en 1968.

On remarque cependant la régularité d'achat de certains clients comme l'Océanie, le Japon, la Formose, la République d'Afrique du Sud.

L'ouverture de nouveaux marchés (Portugal : 141 t en 1968, Turquie, Israël), permet d'espérer un accroissement de l'écoulement vers l'extérieur.

En matière de rabanes, les exportations sont presque toutes dirigées vers l'Europe. L'Allemagne Fédérale et la France restent les plus gros importateurs.

TABLEAU III
EXPORTATION DE RAPHIA EN 1968

PAYS	Quantité en	Valeurs en
	kg nets	100 FMG
1 — Maroc	104 200	106 925
2 — Algérie	224 000	234 046
3 — Tunisie	12 800	13 404
4 — Comores	5 800	6 700
5 — Réunion	99	120
6 — Maurice-Rodriguez	500	531
7 — Pays-Bas	36 765	44 022
8 — Union éco. Belge-Lux	2 500	3 466
9 — Allemagne Fédérale	440 822	571 062
10 — France	846 654	943 551
11 — Italie	588 251	6 737 398
12 — Grande-Bretagne	180 160	224 706
13 — Norvège	1 500	2 279
14 — Suède	5 200	8 604
15 — Danemark	7 900	12 732
16 — Espagne	6 200	7 332
17 — Grèce	93 400	106 157
18 — Turquie	10 944	12 504
19 — Pologne	4 400	4 631
20 — Hongrie	251 377	302 967
21 — Roumanie	578 212	637 996
22 — Yougoslavie	1 933 183	2 289 916
23 — Chypre	2 000	2 694
24 — Canada	126 000	143 317
25 — U.S.A.	180 249	220 862
26 — Liban	2 000	1 724
27 — Israël	6 100	9 081
28 — Formose	68 962	71 901
29 — Japon	13 483	18 600
30 — Australie	1 000	1 300
31 — Nouvelle Zélande	1 000	1 252
32 — Océanie	28 000	37 929
33 — Pays divers	177 793	203 427
	5 941 454	6 983 205

(Source INSRE)

II. — STRUCTURE DE L'EXPORTATION

La publication de l'INSRE en 1968 a fait état de la répartition de l'exportation du raphia et des rabanes selon les pays importateurs.

D'après le tableau III, nous pouvons dire que l'exportation est essentiellement dirigée vers les pays de l'Est. En effet, aussi bien en quantité qu'en valeur, les quatre pays de l'Est (Pologne, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie) constituent à eux seuls presque la moitié du total :

TABLEAU IV

PART DES PAYS DE L'EST DANS L'IMPORTATION DE RAPHAIA

	Quantité en kg nets	Valeur en 100 FMG
Pologne	4 400	4 831
Hongrie	251 377	302 967
Roumanie	578 212	637 966
Yougoslavie	1 933 188	2 289 916
	2 767 172	3 235 510
	soit	soit
	46 %	46 %

III. — ANALYSE COMPARATIVE DES EXPORTATIONS

Nous allons considérer la place du raphia et des rabanes dans la masse des exportations de Madagascar et nous constaterons combien ces produits sont utiles et importants pour l'économie nationale.

A) *Sur le plan quantitatif.*

L'incertitude et l'insuffisance des renseignements ne permettent pas de comparer au niveau de la production l'importance des différentes activités agricoles ou autres de Madagascar. Seules seront considérées les exportations qui, elles, sont chiffrées.

Le tableau ci-après montre pendant les quatre dernières années la place en tonnage qu'occupent le raphia et les rabanes réunis parmi les produits du règne végétal exporté.

Considérant que toutes les premières places des exportations sont détenues par les quatre produits de base avec le sisal, les pourcentages dégagés doivent être considérés comme des plus importants et ne doivent pas être négligés pour l'équilibre de la balance commerciale.

TABLEAU V

Produits	1965	1966	1967	1968
— du règne végétal	136 362 t	156 134 t	165 367 t	189 268 t
— raphia et rabanes	6 945 t	6 982 t	7 437 t	6 179 t
%	5 %	4,5 %	4,5 %	3 %

La baisse constatée est plutôt apparente que réelle pour les trois premières années puisque le tonnage exporté de raphia et rabanes passait pendant la même période de 6 945 à 7 437 tonnes. Elle est due à un accroissement exceptionnel du volume exporté de certains produits de base (sucre, rapport de 1 à 2,25 ; riz, rapport de 1 à 4), mais l'importance apparaît très nette encore lorsqu'on établit le rang qu'occupe le raphia (sans les rabanes). Il est en effet assez surprenant de constater qu'un produit avec un faible pourcentage dans la masse globale des exportations de produits de même catégorie se tient dans les premiers rangs au classement individuel, parmi la masse des exportations totales de la nation.

TABLEAU VI

Année	1964		1966			1967	
	Rang	Tonnes	Rang	Rang	Tonnes	Rang	Tonnes
Sucre ..	1	66 796	2	1	89 770	1	76 742
Raphia ..	8	6 807	8	8	6 816	6	7 229
Sisal ...	3	28 034	3	4	23 302	5	20 151
Riz	4	27 626	7	5	18 485	3	40 031

(Source INSRE)

Ce classement concerne, en effet, tous les produits d'exportation de Madagascar. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le raphia (sans les rabanes) se trouve, en volume, entre les 6^e et 8^e places. Qui dirait mieux pour un produit de cueillette ?

B) Sur le plan monétaire.

Comme pour le volume, l'exportation en valeur se trouve en bonne position. Alors que le montant des exportations du règne végétal s'élève respectivement, pour les années 1965 à 1968, en millions de francs, à 13 918, 14 508, 15 415 et 19 103, celui du raphia et des rabanes réunis se monte à 817, 940, 1 019 et 820, soit un pourcentage : 5 %, 6,4 %, 6,6 % et 4,3 %. Comme nous l'avons déjà souligné, ce pourcentage est plutôt apparent que réel. De 1964 à 1967, le raphia (sans les rabanes) se déplaçait du 9^e au 5^e rang des exportations.

CONCLUSION

Le raphia constitue donc une ressource économique certaine pour Madagascar. Contrairement à ce qu'on pense d'habitude, il est parmi les produits qui ont une assez large diffusion tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Madagascar.

De nombreux pays font venir du raphia de Madagascar à l'état brut ou après transformation pour des usages multiples et variés ; le flux d'exportation procure alors au pays producteur une importante entrée de devises monétaires.

A Madagascar, il fait vivre une multitude d'agents économiques. Plus particulièrement pour un grand nombre de sociétés villageoises, il est considéré comme un produit salubre. C'est grâce au raphia qu'elles gagnent un revenu monétaire les faisant sortir de l'économie d'autosubsistance et les intégrant dans un espace vital plus élargi. Produire du raphia, le transformer sous une autre forme, constituent pour de nombreuses collectivités rurales des activités qui leur permettent, consciemment ou inconsciemment, d'exister de façon effective sur le plan économique.

Compte tenu de ces quelques aspects que revêt le raphia dans l'économie nationale, il nous semble important qu'une attention particulière lui soit désormais prêtée pour qu'il émerge davantage de la situation où il se trouve et constitue, aux côtés des autres, un produit intégré au développement économique et social du pays.